



INFO APL # 01

L'Association des professeurs de Lignery

36, boul. Taschereau, C.P. 35, La Prairie (Québec) J5R 3Y1



☎ (450) 659-5491 ou sans frais (514) 877-5000 – Tonalité – (450) 659-5491

☎ (450) 659-8743 ou sans frais (514) 877-5000 – Pause – (450) 659-8743

Courriel : z27_lignery@csq.qc.net

Site web : www.lignery.csq.qc.net

2006-09-06

Vol. 33 No. 01

LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION BILAN PROVISOIRE

La vigilance s'impose dans ce dossier.

La FSE, devant tous les témoignages des enseignantes et des enseignants, avait exigé ce « Bilan » du ministère.

Malgré l'effort de « camouflage » du MELS, les problèmes sont mis à jour !

Nous reproduisons dans cet INFO le communiqué de presse de la FSE. De plus, une revue de presse sera affichée sur vos tableaux syndicaux et vos déléguées et délégués recevront la 1^{re} analyse du rapport préliminaire ou du Bilan de la Réforme au primaire.

Nous devons agir afin de corriger le tir...

...PARCE QUE NOUS AVONS LA RÉUSSITE À CŒUR !

Frppxqltx¼#gh#suhvvh#gh#od#IVH#

#

#

BILAN DE LA RÉFORME AU PRIMAIRE (Rapport préliminaire)

UN LARGE CONSENSUS... MAIS SANS LES ENSEIGNANTS!#

#

#

Québec, le 24 août 2006 - La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ) tiennent à se dissocier complètement des conclusions du rapport d'évaluation de la réforme intitulé Évaluation de l'application du Programme de formation de l'école québécoise - enseignement primaire, produit par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et soumis à la Table de pilotage de la réforme, puisque ce document offre une analyse biaisée par la vision complaisante du MELS sur la réforme et minimise les effets de la réforme sur les apprentissages.

« Ce rapport, quoique préliminaire, dénote un manque flagrant de rigueur et d'objectivité quant à l'analyse et au traitement des données qui s'y retrouvent. Nous ne pouvons y souscrire, pas plus que nous pouvons souscrire aux conclusions du rapport qui ne sont pas à la hauteur des données pourtant disponibles. Notre lecture objective diffère profondément de celle contenue dans la conclusion », a déclaré la présidente de la FSE, Mme Johanne Fortier.

Le rapport d'évaluation ou les lunettes roses du MELS

La FSE et l'APEQ formulent des critiques fondamentales en lien avec l'ensemble du rapport d'évaluation :

- Le MELS omet ou occulte systématiquement des résultats pertinents parce que ceux-ci ne vont pas dans le sens souhaité. Par exemple, le MELS ne retient pas une donnée fondamentale, soit le fait que 90 % des enseignants ne voient aucune ou pas d'amélioration de la performance des élèves en difficulté, alors que c'est là la mission première de la réforme (voir p. 46 et 48).
- Le MELS tente par un ensemble de procédés de gommer et d'atténuer les impacts négatifs de la réforme sur la réussite des élèves, notamment en minimisant le plus possible l'importante baisse de résultat des élèves québécois aux différentes épreuves ministérielles ou internationales (p. 34 à 40).
- Le MELS a parsemé le rapport de tentatives de diversion à l'aide de données non pertinentes. Par exemple, le constat que le redoublement semble diminuer plus rapidement depuis la mise en oeuvre de la réforme (p. 50) relève de la caricature, car à peu de chose près, le redoublement n'était plus permis au plan des directives administratives dans les commissions scolaires.

- Le MELS offre une synthèse finale complètement déconnectée des résultats contenus dans le rapport, puisque les conclusions à tirer ne sont pas à la hauteur de l'information qu'on peut retrouver dans le rapport.

« Les données contenues au rapport d'évaluation témoignent du fait que le MELS ne prend pas la pleine mesure des données dont il dispose. Cela laisse même une fausse impression de succès », de déclarer Mme Maureen Morris, présidente de l'APEQ.

« Il est aberrant de constater l'ampleur de l'écart entre les données et l'analyse qui en est faite ! Sous quelle barre de résultats doit-on descendre pour que le MELS se remette profondément en question au sujet de la réforme ? », s'est inquiétée Mme Johanne Fortier, présidente de la FSE.

Les 12 recommandations de la Table de pilotage

La FSE et l'APEQ se dissocient des recommandations de la Table de pilotage, notamment parce qu'il y manque 4 recommandations jugées incontournables et fondamentales à la lumière des résultats connus.

Les recommandations de la FSE et de l'APEQ, que la Table de pilotage n'a pas retenues, sont les suivantes :

- demander au Conseil supérieur de l'éducation (CSE)un avis portant sur la pertinence et l'applicabilité de certains fondements de la réforme en contexte réel, notamment en lien avec les élèves en difficulté, à la lumière des résultats de l'enquête et des connaissances actuelles de la recherche ;
- en attendant l'avis du CSE, surseoir à l'évaluation des compétences transversales tout en maintenant l'objectif d'informer adéquatement les parents sur le développement global de l'enfant ;
- surseoir au développement de la réforme à partir de la 2e secondaire. En 2e secondaire, limiter l'implantation à l'enseignement des contenus disciplinaires ;
- mettre en opération le plus tôt possible un mécanisme indépendant de suivi et d'évaluation des effets sur les apprentissages de la réforme au secondaire.

Par contre, la FSE et l'APEQ prennent acte de certaines avancées contenues dans les recommandations de la Table de pilotage. Ainsi, elles accueillent positivement le fait de confier un mandat au CSE pour étudier les compétences transversales et disciplinaires. De plus, la FSE et l'APEQ exerceront une grande vigilance pour que les mesures promises pour les élèves en difficulté soient au rendez-vous, et ce, au-delà des 90 M\$ déjà annoncés.

Une consultation sur les suites à donner s'effectuera cet automne auprès des membres de tous les syndicats affiliés à la FSE-CSQ.

Il est important d'y participer afin que votre point de vue soit pris en compte !

SCOLARITÉ

POUR TOUTES LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS
À CONTRAT TEMPS PARTIEL OU À LA LEÇON 2006-2007

Si vous êtes de nouvelles engagées et de nouveaux engagés pour l'année scolaire 2006-2007, vous avez droit à un nouveau classement de scolarité au 1^{er} jour de travail de l'année.

Si vous avez terminé des cours universitaires avant le 31 août 2006, vous devez remettre à l'employeur avant le 31 octobre 2006 :

- ✓ une lettre demandant un nouveau classement et y joindre un relevé de notes avec le sceau du registraire;
- ou**
- ✓ si vous n'avez pas le relevé de notes, une lettre demandant un nouveau classement avec copie de la lettre envoyée à l'université exigeant un relevé de notes avec le sceau du registraire.

N.B. : Pour les enseignantes et enseignants réguliers, la demande de reclassement se fait avant le 1^{er} avril pour un ajustement salarial au 101^e jour (Clause 6-3.01) pour des cours terminés avant le 31 janvier de l'année scolaire en cours.

Avez-vous déménagé durant l'été ou prévoyez-vous déménager bientôt? N'oubliez pas de nous informer de votre nouvelle adresse et de votre nouveau numéro de téléphone.



OFFRE D'ÉCHANGE « POSTE À POSTE »

Je désirerais un échange de poste à poste pour la Rive-Sud. J'enseigne présentement à l'école primaire internationale La Vérendrye à la CS de la Pointe de l'Île. C'est une école certifiée internationale depuis 2005. Située dans Montréal-Est (Métro Honoré-Beaugrand) 3055, rue Mousseau, Montréal (Québec) H1L 4W1 Tél. : 514-596-4845. J'enseigne en 3^e année du primaire (2^e cycle) au primaire régulier.

Geneviève Bessette

Téléphone : 514-354-8115

Courriel : genevieveb7@videotron.ca